



ABBAYE LA PERSEVERANTE - MONTHERON



Abbaye La Persévérante - Montheron

Abbé-Président : M. Eric Loup - Place du Motty 25 - 1024 Ecublens - 079.212.67.80

Greffier : M. Roger Vittoz - Ch. de la Plaine 4a - 1055 Froideville - 021.905.48.56

079 271 49 57

Procès-verbal

Assemblée Générale 2022

Présidence : Eric Loup

Convocation par courrier aux 98 Persévérants membres de l'Abbaye.

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2021
3. Admissions - démissions - exclusions
4. Rapport de l'Abbé-Président
5. Rapport du responsable de la commission de tir
6. Rapport du Trésorier
7. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations
8. Modifications des statuts
9. Nominations statutaires :
 - a) Conseil (pour la période 2022 / 2025)
 - b) membres d'honneur, honoraires et vétérans
 - c) Commission de contrôle
10. Organisation de la fête 2022 – Froideville – samedi 18 et dimanche 19 juin
11. Propositions individuelles et divers

Bienvenue

L'Abbé-président ouvre la séance à 20h23 en souhaitant la bienvenue à tous.

Il salue en particulier notre Abbé-président d'Honneur Edmond Martin (absent), ainsi que nos membres d'Honneur

Roland Loup - André Mottaz - Jean-Louis Martin (absent) - Gilbert Staehli - Frédéric Staehli

Il remercie les Persévérants qui ont pris la peine de s'excuser.

Il adresse nos remerciements aux patrons pour la mise à disposition de la salle du Restaurant l'Orée des Bois de Montheron

L'Assemblée a été régulièrement convoquée par lettre personnelle contenant l'ordre du jour. Ce dernier ne suscite aucune remarque et il est suivi.

1. Appel

Par liste qui circule.

La liste de présence est signée par 39 membres alors que 28 sociétaires se sont excusés.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance 2021

Le PV de l'AG 2021 était à disposition au téléchargement sur le site de l'Abbaye en lien sur la première page du site. Le PV est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Décès - démissions - exclusions - admissions

Modifications de l'effectif :

1. Décès

- 1.M. Louis Ramuz, le 31 mai 2019
- 2.M. Roger Imhof, membre d'Honneur, le 17 mars 2020
- 3.M. Edouard Borgeaud, le 16 septembre 2021
- 4.M. André Gilliard, (doyen), (Montheron) – démission mars 2021/23 octobre 2021
- 5.M. Pierre Chevallaz, notre doyen, le 21 novembre 2021

Pour ces confrères disparus, l'Assemblée respecte une minute de silence

2. Démissions

Deux Persévérants ont choisi de quitter notre société, il s'agit de :

1. Germond Bertrand, Blonay (Montheron) – mars 2021
2. Hasenauer Romano (Montheron) – mars 2021

3. Exclusions

Votre conseil n'a pas d'exclusion à présenter ce soir. À ce jour, tous les débiteurs avant facturation des cotisations 2022 ont payé leur dû.

4. Admissions

Chaque candidat se lève à l'appel de son nom:

Nom Prénom	parrains
<i>Demande d'admission AG</i>	
Michon Quentin	Imhof Andreas - Dan Loup (AG 2021 par correspondance)
Leopizzi Stéphane	Vaney Christian – Bussard Norbert

Le brassard sera remis lors de la Fête 2022.

L'Assemblée générale accueille les nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue et longue vie au sein de l'Abbaye la Persévérante.

Résumé et état des effectifs

Effectifs

• AG 2021	98
• Décès	3
• Démissions	3
• Admissions	2
• AG 2022	94

4. Rapport de l'Abbé-Président

Chers Amis Persévérants,

Difficile de ne pas évoquer cette galère vécue pendant 2 ans et qui a provoqué tant de changements, d'annulations, de fermetures et malheureusement de décès...

Difficile de ne pas évoquer cette guerre qui fait rage sur notre continent, rappelant aux plus anciens qui croyaient après les deux grands conflits mondiaux qu'on ne reverrait plus ça, aux plus jeunes que cela n'existait tout simplement pas, ou juste dans des livres d'histoire. Cette guerre qui elle aussi provoque tant de changements et malheureusement de décès...

Difficile de ne pas évoquer cette planète qui elle aussi prend de l'âge mais qui en plus est malade, malade des excès des êtres dotés d'une intelligence exceptionnelle mais qui sont prêts à s'en servir pour plus qu'elle ne peut en donner. Et toujours des changements, un réchauffement de plus en plus perceptible et malheureusement des décès...

L'humanité n'a jamais fini de faire des erreurs, de se battre pour démontrer, conquérir ou affirmer son pouvoir.

C'est là que vous vous dites : « il va nous plomber la soirée l'Abbé-président ! »

C'est vrai qu'il y a tous les ingrédients pour nous ficher le cafard. Mais comme pour chaque médaille, il y a un revers et c'est de celui-ci que j'aimerais m'inspirer pour vous donner un message positif.

En effet dans chaque crise, désastre ou choc, il y a des opportunités qui se créent et qui donnent des perspectives intéressantes pour évoluer, mieux vivre et apprendre.

La créativité, l'innovation, la recherche permettent à des handicapés de remarcher, à des aveugles de voir ou revoir, à un toit muni de panneaux solaires de fournir l'énergie pour se chauffer ou faire fonctionner nombre d'appareils ou véhicules. Et tellement d'autres nouveautés...

À chaque échelle, que ce soit de l'individu à la collectivité, de l'employé au patron, du membre au président d'une association, beaucoup de choses peuvent être développées, imaginées, mises en œuvre pour que la vie personnelle ou communautaire puisse être meilleure et agréable.

Comme je ne suis pas en campagne, je vais m'arrêter là pour les proses macro-philosophiques et revenir modestement à notre société d'Abbaye.

Cela fait ainsi un bon bout de temps que nous sommes réunis. L'assemblée générale 2020 annulée, la fête de même. Décision de la reporter en 2021 et rebelote. Il a fallu organiser une assemblée générale par correspondance l'année dernière et enfin l'embellie qui nous permet de nous revoir ce soir et de travailler à l'organisation de la Fête 2022, à Froideville.

Bien évidemment, nos effectifs ont souffert de cette situation. Quatre ans sans Fête, cela marque car souvent, l'année de Fête permet à de nouveaux membres de faire leur demande d'admission, compensant les départs ou décès. Nous avons ainsi longtemps affiché 100 membres ou plus alors que désormais, nous sommes 94 Persévérants.

Si un poète, chanté par un artiste bien connu, a affirmé que la femme est l'avenir de l'homme, je ne peux qu'espérer que les décisions que nous prendrons au point 10 de l'ordre du jour nous permettront de voir fleurir de nouvelles vocations et ainsi redonner vie et envie pour faire vivre la plus ancienne association de nos cinq villages.

Ainsi j'exhorte chacun à ameuter, voisines et voisins, amies et amis, frères et sœurs, collègues ou responsables, connaissances de tous genres afin de leur présenter cette belle société qu'est l'Abbaye la Persévérante de Montheron. N'hésitez pas à visiter et faire visite le site internet. N'hésitez pas demander la petite documentation expliquant ce que sont les Abbayes vaudoises et en particulier la nôtre.

Et venez à Froideville les 18 et 19 juin prochain où nous essayerons une nouvelle formule permettant aux plus anciens d'être de la partie pendant les journées de samedi et dimanche, à tous pendant la soirée du samedi et au Conseil de gérer au mieux tirs et Fête.

Enfin, n'oublions pas que dans 3 ans, nous aurons l'occasion de commémorer les 175 ans de notre Abbaye. Si les traditions évoluent, il reste important de se souvenir, de perpétuer cet esprit afin que vive La Persévérante de Montheron ! J'ai dit.

5. Rapport du responsable de la commission de tir

Vu l'annulation de la Fête prévue en 2021, aucun tir n'a eu lieu.

L'Abbé-président annonce que, lors du Tir Cantonal qui aura lieu à Payerne cet été, une cible est réservée pour les Abbayes vaudoises.

Le bulletin d'inscription a été envoyé avec la convocation et peut être déposé sur le bureau, mais il y a encore possibilité de s'inscrire à la table du Conseil.

6. Rapport du Trésorier

Lors des AG en année paire, il s'agit d'une présentation de la situation.

L'Abbé-président signale que, comme le Conseil avait décidé de ne pas encaisser de cotisations en 2021, l'année s'est soldée par un déficit de 4'201.20. Les principales charges ont été les annonces de faire-part mortuaires, les frais administratifs (ports, internet, programme de comptabilité et indemnités) ainsi que la provision de 500.- pour la Fête du 175^{ème} et l'amortissement pour CHF 999.- des tables rondes.

Le capital se monte à CHF 35'452.08 et la provision pour le 175^{ème} est de CHF 5'000.-

L'exercice comprend les années 2021 et 2022. Les comptes seront donc établis, révisés et soumis à approbation lors de l'AG 2023.

7. Fixation des finances d'entrée, de passation, des bonifications et indemnités, des cotisations

L'Abbé-président rappelle les conditions financières :

Entrée :

- la finance d'entrée est de CHF 50.-
- celle de passation de CHF 20.-.
- pas de cotisation annuelle la première année
- facturation du brassard à celui qui n'en a pas à CHF 40.-

Cotisation annuelle :

- la cotisation annuelle est de CHF 30.-

Montant de la non-participation à la Fête :

- 30% du prix de la carte de fête.

Le Conseil propose de conserver le statu quo

La discussion est ouverte. Le statu quo est maintenu.

Concernant les indemnités, l'assemblée générale avait accordé un montant de CHF 700.- pour le Conseil ainsi que CHF 100.- pour le Greffier et CHF 100.- pour le Trésorier.

Comme aucun membre ne désire remettre cette décision en discussion, l'Abbé-président remercie l'assemblée.

8. Modification des statuts

Suite à la question subsidiaire posée lors du vote par correspondance de 2021, une quasi unanimité s'est prononcée pour l'ouverture du sociétariat aux dames.

Le Conseil a donc préparé la modification des statuts et en a profité pour effectuer un petit toilettage. Les membres les ont reçus avec la convocation sous la forme d'une comparaison synoptique permettant de bien voir les différences entre statuts actuels et propositions.

L'Abbé-président précise que notre membre d'Honneur Gilbert Staehli a fait part de diverses remarques et propositions qui seront débattues au fur et à mesure.

Conformément aux usages, les modifications sont analysées point par point.

2 ACCEPTE

5 ACCEPTE

6 ACCEPTE

7 ACCEPTE

8 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil
ACCEPTE

9 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

11 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

12 ACCEPTTE

13 ACCEPTTE

15 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

16 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

18 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

21 ACCEPTTE

22 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil.

Une question tourne autour du délai de 15 jours. Le Conseil propose de conserver le délai de 15 jours et d'envisager un rappel par courriel.

ACCEPTTE

23 ACCEPTTE

26 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli, même s'il n'y aucune modification proposée. Le Conseil propose de conserver le texte initial.

ACCEPTTE

33 ACCEPTTE

34 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil

ACCEPTTE

35 ACCEPTTE

- 39 Renato Martinet annonce que le règlement interne de la société fait foi. Une arme d'ordonnance modifiée est-elle toujours une arme d'ordonnance ? Après discussion et explication la proposition est faite de garder le texte des anciens statuts.
- 40 ACCEPTE
- 41 Discussion d'une remarque faite par Gilbert Staehli. Le Conseil propose de conserver le texte du Conseil
ACCEPTE
- 42 ACCEPTE
- 46 ACCEPTE
- 49 ACCEPTE
- 50 Une question porte sur le nombre des $\frac{2}{3}$. Il s'agit des $\frac{2}{3}$ de la totalité des membres. Cet article montre les risques encourus par les sociétés et doivent être pris en compte. Ces décisions sont lourdes de conséquences.
ACCEPTE
- 51 ACCEPTE
- 53 ACCEPTE
- 54 ACCEPTE

La discussion au niveau global est ouverte.

Les statuts sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

9. Nominations statutaires

1. Conseil

Membres du Conseil

Les membres du Conseil ont été élus, conformément aux statuts, pour une période de 4 ans allant de 2018 à 2021/2.

Ils désirent poursuivre leur activité.

Le Conseil (et surtout l'Abbé-président) aimerait s'adjoindre deux membres afin d'assumer les postes suivants :

- Trésorier
- Responsable des Tirs

La question est posée de savoir si un ou des candidats se proposent pour rejoindre le Conseil.

André Mottaz prend la parole afin d'inciter les jeunes à s'investir dans la société.

- Dan Loup présente Gilles Pache qui est élu par acclamation. Bravo et merci à lui !
- Frédéric Staehli propose qu'Andreas Imhof devienne caissier, mais ce n'est pas d'actualité.
- Gilles Pache propose Dan Loup qui accepte de devenir trésorier.

Ces deux candidats sont élus par acclamation.

2. Abbé-président

Le Conseil étant complet et aucun membre du Conseil n'ayant émis la volonté de prendre cette place... le lieutenant d'abbaye Andreas Imhof propose de réélire Eric Loup au poste d'Abbé-président. Il est élu par acclamation.

3. Commission de contrôle

Composée actuellement de François Barrat (2^e exercice), Edmond Martin et Tony Giddey. Le membre suppléant est Guy Clerc.

Ces trois membres restent en place pour effectuer le contrôle de la période 2021-2022.

4. Honorariat

1. Vétéran

60 ans depuis la dernière AG 2019...

BEZENCON	Christian	04.06.1960
BOVAY	Gilles	07.04.1960
GIDDEY	Olivier	29.04.1960
LOUP	Eric	01.05.1962

2. Honoraire 25 ans

Les membres qui ont accompli 25 ans de sociétariat accèdent au rang de « membre **honoraire** »

- Guy Clerc, Montheron

Il recevra le signe distinctif lors de la prochaine fête.

3. Honoraire 50 ans

Les **honoraires** en OR sont ceux qui ont accompli 50 ans de sociétariat ! entré en 1970-1-2, :

AGUET	André	1041	BOTTENS	01.01.1970
CLERC	Fernand	1053	MONTHERON	01.01.1970
GEORGE	Pierre	1000	LAUSANNE 26	01.01.1970
GILLIARD	Jean-Luc	1867	OLLON	01.01.1970
JACCOUD	Christian	1055	FROIDEVILLE	01.01.1970
JACCOUD	Claude	1055	FROIDEVILLE	01.01.1970
REYMOND	Jean-Daniel	1053	BRETIGNY-SUR-MORRENS	01.01.1972

Ils recevront le signe distinctif lors de la prochaine fête.

4. Membre d'Honneur

Aucun membre n'est proposé.

L'Abbé-président félicite nos plus anciens des anciens.

- Roland Loup, membre d'Honneur, né en 1929, est notre doyen âge et vient de fêter ses 93 ans ; il l'est aussi en sociétariat puisqu'entré en 1947, soit 75 ans de sociétariat.
- Les dauphins sont pour l'âge, Raymond Girard, né en 1930 et pour le sociétariat Rémy Gilliard, entré en 1958 (ce qui fait 64 ans de sociétariat !)

L'Abbé-président remercie tous les membres qui participent encore à toutes nos activités.

Encore bravo et acclamations pour lesdites personnes.

10.Fête 2022

1. Célébration de la Fête 2022

Programme prévu :

L'Abbé-président évoque les différentes activités prévues et rappelle quelques échéances concernant les inscriptions aux repas et aux tirs.

Philippe Ducommun demande s'il y a possibilité de tirs anticipés. L'Abbé-président signale que l'idée est de concentrer les tirs sur le samedi. Néanmoins, quelques cas particuliers pourraient éventuellement être envisagés... A demander directement à l'Abbé-président.

L'Abbé-président remercie les Persévérants de Froideville pour l'organisation de la Fête.

Arrivé en fin de séance, Jean-François Thuillard annonce que la Commune fera son possible pour la réussite de la Fête. Il annonce que les membres de Froideville seront convoqués prochainement. Olivier Martin, arrivé en même temps, complète les informations.

2. Fête du 175^e anniversaire

En 2025 l'abbaye fêtera son 175^e anniversaire.

L'Abbé-président demande si des personnes seraient d'accord de se mettre à disposition pour des idées et des aides au Conseil afin d'organiser cette commémoration

Concernant les fêtes 2024 et 2026, le Conseil entamera une réflexion après la fête 2022 et reviendra lors de la prochaine AG avec des propositions.

La discussion ouverte, mais personne ne demande la parole.

11. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'a été émise avant l'assemblée. Aucun Persévérant ne désire s'exprimer.

Le Conseil a plaisir à offrir la verrée qui suit.

La séance est levée à 21h32

Abbé - président
Eric Loup

Le Greffier
Roger Vittoz